

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communauté de Communes Aunis Atlantique

Marans, le 18 octobre 2018

CONTACTS

> Juliette GRINARD
Communication, Presse
06 83 43 95 80
juliette.grinard@aunisatlantique.fr

> Carole CHASSAGNOUX
Transition énergétique et mobilités
06 83 43 91 66
carole.chassagnoux@aunisatlantique.fr



Qu'est-ce qu'un Territoire à Energie Positive ?

C'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus").

Aunis Atlantique fixe le cap de la transition énergétique et s'engage dans la mise en oeuvre d'un plan d'actions ambitieux et volontaire.

Karine DUPRAZ, Vice-présidente, a le plaisir de vous convier à un temps d'échanges sur l'ambition de la CdC en termes de transition énergétique et de mobilités ainsi qu'une présentation des premières actions engagées.

Le bilan énergétique réalisé en 2016 a permis de mettre en évidence plusieurs priorités et notamment la réduction de la consommation d'énergie dans le transport (53% de notre consommation énergétique) et le développement des énergies renouvelables. Pour devenir en 2050, un territoire à énergie positive, la CdC dispose d'un soutien technique et financier grâce à la signature du TEP-CV (1) (dispositif national) et du TEPOS (2) (dispositif régional).

- (1) Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
(2) Territoire à Énergie POSitive

Les actions engagées

- Réalisation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Mobilités

- Événements : "Challenge de la mobilité" et "Parking Day"
- Acquisition de véhicules électriques et installation de bornes de chargement
- Incitation au covoiturage

Transition énergétique

- Dispositif "Objectif rénovation" pour la rénovation énergétique de l'habitat
- Rénovation de l'éclairage public
- Animation du Défi famille à Energie Positive
- Constitution du Comité consultatif citoyen
- Banc d'essai moteurs agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture

Un dossier de presse vous sera remis sur place ou envoyé sur demande au service communication.